**Mails types de signalement d’un fait de violence sexuelle ou de discrimination au travail dans le privé et dans la fonction publique**

---------------------------------------------

**📝 Mail type de signalement d’un fait de violence sexuelle ou de discrimination au travail dans le privé**

Objet : **SIGNALEMENT** - Faits pouvant s’apparenter à une violence sexuelle / discrimination au travail

*Attention : ce mail contient des propos violents*

Bonjour,

Je vous contacte car j’ai reçu ce jour un·e salarié·e (Prénom, Nom, fonction si la/le salarié·e est d’accord) qui m’a fait part de faits qui pourraient s’apparenter,

* selon l’article L1153-1 du Code du travail ([voir ici](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006177846/2020-09-25/)) à du harcèlement sexuel de la part de XX (personne mise en cause).
* selon l’article 225-1 du code pénal à de la dicrimination

La personne reçue me dit :

“citation 1”, “citation 2”, “citation 3”, “citation 4”

J’ai constaté que la personne reçue : *observations*

Vous le savez, l’employeur est tenu, dès qu’il a connaissance de faits pouvant s’apparenter à du harcèlement sexuel, de les faire cesser, de diligenter une enquête et, si les faits sont avérés, de sanctionner les personnes responsables des faits.

* L’article L.1153-5 du Code du travail ([voir ici](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037389712/)) le rappelle en matière de harcèlement sexuel.
* L’article L4121-1 du Code du travail rappelle que l’employeur doit prendre les mesures pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Merci de m’informer des suites données à ce signalement afin que je puisse informer Madame/Monsieur X de la façon dont son témoignage sera traité.

Cordialement,

Signature.

---------------------------------------------

**📝 Mail type de signalement d’un fait de violence sexuelle ou de discrimination au travail dans la fonction publique**

Objet : **SIGNALEMENT** - Faits pouvant s’apparenter à une violence sexuelle / discrimination au travail

*Attention : ce mail contient des propos violents*

Bonjour,

Je vous contacte car j’ai reçu ce jour un·e agent·e (Prénom, Nom, fonction si l’agent·e est d’accord) qui m’a fait part de faits qui pourraient s’apparenter,

* selon l’article L133-1 du Code général de la fonction publique ([voir ici](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044427630)) à du harcèlement sexuel de la part de XX (personne mise en cause).
* selon l’article 225-1 du code pénal, à de la dicrimination

La personne reçue me dit :

“citation 1”, “citation 2”, “citation 3”, “citation 4”

J’ai constaté que la personne reçue : *observations*

Vous le savez, l’employeur est tenu, dès qu’il a connaissance de faits pouvant s’apparenter à du harcèlement sexuel, de les faire cesser, de diligenter une enquête et, si les faits sont avérés, de sanctionner les personnes responsables des faits.

* La circulaire du 9 mars 2018 ([voir ici](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/03/cir_43173.pdf)) le rappelle en matière de harcèlement sexuel.
* Le décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique rappelle l’obligation de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agent·es..

Merci de m’informer des suites données à ce signalement afin que je puisse informer Madame/Monsieur X de la façon dont son témoignage sera traité.

Cordialement,

Signature.

---------------------------------------------

**📝 Mail type de signalement d’un fait de violence sexuelle ou de discrimination dans un établissement d’enseignement supérieur**

Objet : SIGNALEMENT - Faits pouvant s’apparenter à une violence sexuelle ou à de la discrimination dans le cadre des études

Attention : ce mail contient des propos violents

Bonjour,

Je vous contacte car je souhaite faire un signalement pour des faits qui pourraient s’apparenter

* selon l’article 222-33 du Code pénal ([voir ici](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037289662#:~:text=I.,situation%20intimidante%2C%20hostile%20ou%20offensante.)) à du harcèlement sexuel de la part de XX (personne mise en cause).
* selon l’article 225-1 du code pénal, à de la dicrimination

Voici les faits que je fait remonter :

*Décrire ici la situation.*

Vous le savez, l’établissement d’enseignement supérieur est tenu, dès qu’il a connaissance de faits pouvant s’apparenter à du harcèlement sexuel, de les faire cesser, de diligenter une enquête et, si les faits sont avérés, de sanctionner les personnes responsables des faits.

Merci de m’informer des suites données à ce signalement.

Cordialement,

Signature.